

Cette année, la cité scolaire Marseilleveyre renouvelle son engagement auprès de l'association Sourire à la vie en participant à la course des flammes qui aura lieu le **samedi 1 juin 2024**. L'année dernière nous avons été plus de 100 participants et avons collecté plus de 15000€ au bénéfice des enfants atteints par le cancer. En deux ans, ce sont près de 27 617€ qui ont été collectés.

Pour s'inscrire, chaque participant doit récolter en amont une somme de dons (déductible d'impôt) :

-100€ pour les mineurs et les étudiants ;

-200€ pour les adultes.

-Les enfants de moins de 10 ans n'ont pas besoin de collecter de dons.

Les membres de l'équipe formée par la cité scolaire Marseilleveyre pourront soit s'inscrire sur la course de 10km (ouverte au plus de 14 ans) soit sur une marche conviviale de 6km mais aussi une course d'orientation (individuelle ou équipe). Un parcours trail existe pour les plus de 16 ans.

A l'issue du parcours, chacun pourra participer à des animations dans le village d'arrivée, se restaurer, danser durant la soirée DJ et participer à la remise des flammes auprès des enfants de l'association.

L'objectif étant de réunir tous les acteurs du monde éducatif (enseignants, personnels, élèves et parents) pour une cause solidaire et de partager un moment festif en dehors du cadre habituel.

Nous demanderons un **droit à l'image** à chaque mineur présent à la course car chaque participant est susceptible d'être pris en photo ou filmé par l'association et les encadrants de la cité scolaire.

Les informations concernant notre participation à cet événement seront régulièrement ajoutées sur le compte Instagram du foyer du collège Marseilleveyre (foyer\_college\_marseilleveyre) et des documents relatifs au fonctionnement des dons, de la collecte ou les informations pratiques y seront déposés.

Nous rappelons également la nécessité de fournir des bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de la course des flammes. L'année dernière, de nombreux ont participé bénévolement à cet événement et nous les en remercions. Ils seront répartis sur les villages de départ, le long du parcours et dans le village d'arrivée. Il faut obligatoirement avoir plus de 18 ans et le permis de conduire.

Attention : seuls les participants et les bénévoles pourront rentrer dans les villages de départs, d'arrivée et participer à la course des flammes. Merci de bien vouloir respecter ces exigences pour la sécurité des enfants de l'association mais aussi ceux participants à l'événement.

Encore un grand merci à tous les donateurs et participants des années passées, élèves, parents, enseignants et personnels de l'établissement.

---

**Bordereau d'inscription à remettre à Mme Dallée :**

Nom/prénom	âge au 3 juin 2023	classe	parcours	Bénévole (+18ans)

**Signature des représentants légaux :**